



Comité des arbitres en simple

Protocole de gestion des commotions cérébrales pour les arbitres certifiés en simple **

Approuvé – 10 septembre 2020

Aperçu

Une commotion cérébrale est une lésion cérébrale traumatique qui peut avoir des effets immédiats et à long terme sur le joueur. Il faut rapidement en reconnaître les signes afin d'obtenir un suivi médical approprié. Ce petit guide vise à aider les arbitres de squash qui pourraient faire face à un tel incident. En tant qu'arbitre, vous n'êtes PAS censé diagnostiquer une commotion cérébrale, mais vous devez en reconnaître la possibilité.

Puisqu'il s'agit d'un ajout relativement récent aux responsabilités d'arbitre, il est conseillé de visionner la présentation gratuite offerte par l'Association canadienne des entraîneurs sur ce sujet (cela devrait prendre un peu plus d'une heure). Vous la trouverez à : <https://coach.ca/fr/prendre-une-tete-davance-en-sport>. Plus bas à gauche sur la page, cliquez sur le lien : En apprendre plus sur le module d'apprentissage en ligne sur les commotions cérébrales. Bien que le contenu du cours soit large et considéré sous l'angle des entraîneurs (signes et symptômes, récupération après le match, retour à l'entraînement, reprise du jeu, ramifications juridiques, etc.), notre guide se limitera ici aux incidents sur les terrains.

Reconnaître la commotion cérébrale

Signes : On parle ici de signes extérieurs que l'on peut voir au moment de l'incident ou peu de temps après, notamment :

- Le joueur reçoit un coup, tombe ou frappe sa tête lors d'une collision
- Le joueur perd conscience
- Le joueur prend du temps à récupérer
- Le joueur est confus, désorienté ou perd l'équilibre
- Le joueur a des troubles d'élocution
- Le joueur a des saignements à la tête
- Le joueur se serre la tête
- Le joueur a des vomissements ou des convulsions

Symptômes : On parle ici de plaintes exprimées par le joueur après l'incident, notamment :

- Le joueur se plaint de mal à la tête ou de pression dans la tête
- Le joueur a une vision brouillée ou voit en double
- Le joueur dit être sensible à la lumière ou au bruit
- Le joueur a des bourdonnements d'oreilles
- Le joueur se sent faible ou étourdi
- Le joueur se sent fatigué ou somnolent
- Le joueur a des nausées
- Le joueur dit qu'il ne se sent pas bien

Responsabilités de l'arbitre

- Lorsque l'arbitre soupçonne une commotion cérébrale, le joueur doit quitter le terrain pour une évaluation plus approfondie. Le joueur peut uniquement reprendre le jeu s'il reçoit l'autorisation du personnel médical approprié.
- Si une autre personne (entraîneur, administrateur, adversaire, spectateur, etc.) demande à ce que le joueur soit examiné pour une possible commotion cérébrale, cette demande doit être accordée si l'arbitre estime qu'elle est fondée sur des motifs raisonnables.
- L'arbitre applique alors les règles comme il le ferait pour un saignement – ce qui signifie que le problème de commotion doit être résolu avant l'application de toute disposition de la règle 14 ou de la règle 15.

Conclusion

En tant qu'arbitres, nous devons rester conscients que même si le fait d'invoquer ce protocole peut conduire à la fin du match, la santé à long terme d'un joueur demeure la plus grande préoccupation.

** Arbitres certifiés en simple (club, local, provincial et national)